

!a.charte

des auteurs et illustrateurs jeunesse

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
LA CHARTE DES AUTEURS ET ILLUSTRATEURS JEUNESSE
LUNDI 3 JUIN 2019 - de 14h00 à 17h30

Dans la grande salle de la Société des Gens de Lettres (salle Victor Hugo)
Hôtel de Massa, 38 rue du Faubourg Saint-Jacques, 75014 Paris

APPEL À CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse

ENVIE DE DÉFENDRE VOTRE MÉTIER, VOTRE STATUT ?
REJOIGNEZ-NOUS !

Lors de l'Assemblée générale du 3 juin 2019, nous procéderons à l'élection de sept membres du Conseil d'administration.

Tout·e adhérent·e de la Charte, à jour de sa cotisation 2019, peut poser sa candidature au Conseil d'administration. Urgence des réformes, multitude de projets d'action culturelle et valorisation de la littérature jeunesse... Plus que jamais, nous avons besoin de nouvelles énergies. Les portes de la Charte sont donc grandes ouvertes !

Si vous êtes candidat·e, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir une lettre dans laquelle vous vous présentez, décrivez votre parcours ainsi que votre motivation, votre vision de la Charte et les projets dans lesquels vous aimeriez vous impliquer. Vous pouvez rédiger votre lettre sur le document joint ou sur papier libre et l'envoyer à la Charte par courrier ou par email (ecrire@la-charte.fr), **avant le mercredi 22 mai 2019**.

Nous vous rappelons que la participation au Conseil d'administration de la Charte implique de participer à six conseils minimum par an, au siège de la Charte, ainsi qu'à l'Assemblée générale, indépendamment du travail sur le ou les dossiers que vous aurez en charge.

Guillaume Nail,
Président de la Charte

la charte

des auteurs et illustrateurs jeunesse

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHARTE DES AUTEURS ILLUSTRATEURS JEUNESSE

Nom, prénom :

Adresse complète :

Tél. :

Email :

Activité :

Bio-bibliographie succincte

.....
.....
.....
.....
.....

Motivations

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le :

Signature :